

AH!... Mon beau château

Voilà devant moi, ouvert sur la table, le 11ème volume des superbes ALBUMS DE LA FAMILLE DE CROV. Monsieur Roger BERGER, originaire d'Aixe-sur-la-Lys, qui en a dirigé la publication [Comité d'Aixois VI], nous permet, dans chaque page, de profiter de l'inédit documentaire des planches dessinées, entamées à Paris, exécutées à la demande de Charles de CROV qui avait ainsi fait représenter chacune de ses possessions. Comme nous l'annonce la Préface, ces documents "largement antérieurs à presque toutes les représentations de nos villages et de nos villages, font revivre par dizaines, des monuments disparus et recueillent, avec une particulière netteté, la cadre dans lequel vivaient les hommes et les femmes de cette région, au début du XVIIIème siècle".

Parmi d'autres villages des environs, page 114, planche 37, voici HAMETZ, dessiné vu du Nord, habillé d'un sur fond de velours noir. Pour mieux vous le décrire, je copierai simplement le commentaire qui accompagne la présentation, je salue que l'auteur me pardonne :

"Au pied d'une hauteur imaginaire, la Lys coule de droite à gauche et fait tourner un moulin. [Ce moulin était situé à l'opposé de l'actuel Moulin de Hametz]. Au dernier plan, à droite, une partie du Village, églises assez modestes, en pierres, couvertes de tuiles, nef de deux travées, la première portant un clocher de charpente; deux étages d'abaisson, flèche, couverture d'ardoises, chœur de deux travées mais plus bas et plus court que la nef.

Tout l'accent est mis sur le très beau château alors possédé par Florence de la VIEVILLE, dame de HAMETZ par héritage, et dame de VENEVILLE par son mariage [en 1778] avec Jean d'ESTOURMEL. On y distingue un parc planté d'arbres et clos de murs, ici simplement esquissé, et surtout, un ensemble d'édifices entourés de larges douves qui franchit un seul pont dormant.

Vers l'observateur, constructions de briques formant trois côtés de la première cour. Au centre, châtelet d'entrée; mur percé au rez-de-chaussée d'une grande porte et accosté de deux tours sans couronnement, le tout surmonté d'un chemin de ronde; derrière ce mur, construction apparemment aveugle; pignons à pas-de-moineaux, deux tours rondes coiffées en poivrière cantonnant les angles nord-est et sud-ouest, toitures d'ardoises, pas de conduit de fumée visible. A droite du châtelet, mur crénelé; de part et d'autre, bâtiments servant à l'exploitation agricole. Au-delà, corps de Logis disposés en quadrilatère autour d'une cour centrale. Murs de pierre sur deux ou trois niveaux, toitures d'ardoises, fenêtres quadrangulaires à meneaux de pierre assez régulièrement espacés.



environ 10 hectares mais il n'est pas fait mention de sol ou de construction.

En 1842, toujours en suivant le cadastre, l'ensemble des terrains est propriété de "DE LA THEULOVE et VAIST à ARRAS", puis de "VAIST et consorts à ARRAS". En 1844, le propriétaire en est M. CHARTIER Prosper à DOUAI. Celui-ci fait édifier l'immeuble qui est devenu le "Château" actuel entre 1845 et 1850, puisque, en 1851 on mentionne une maison au cadastre. M. CHARTIER, qui sera Maire de Hametz du 18 août 1860 au 28 Mai 1864 semble avoir entretenu des relations difficiles avec le propriétaire du Moulin, mais ceci sera une autre histoire. En 1870, M. MANCEL CHARTIER, Commissaire-adjoint à la Marine à PARIS a hérité de la propriété. Nous retrouvons ce nom en 1882 jusqu'en 1906 où ce "châtelain" est M. BROGNIART à SAINT OMER. Il l'est encore en 1914, mais, en 1921, le même (ou son fils) réside à RAON-L'ETAPE. En 1923, le Château devient propriété de M. Albert PIGOUCHE (dont le père était Notaire à Aixe), qui le légua à sa mort en 1932 à Helte Odéline HAMETZ, sa gouvernante. Le 24 février 1936, Helte HAMETZ épousa en la Mairie de HAMETZ, M. Marcel HUE, de 28 ans son cadet. Curieux mariage qui suscita bien des commentaires et auquel M. le Maire (mon papa), me permit d'assister, petite fille sage assise dans un coin de la Mairie. Je revols la mainle quinquagenaire, frêle au petit fort et abondamment fardée, fait inhabituel, mais le fallait bien "réparer des ans l'irréparable outrage." face à un jeune godiveau gominé et parfumé qu'entourait une pléiade de "bourgeois" rassemblés là par une conjonction assez vraisemblable d'intérêts concomitants basés sur la plénitude de cette union discordante. En effet, ce mariage se solda par un rapide divorce en 1938 et par la vente de la propriété à M. CESAR LORTHOS, Homme de Loi à Béthune qui y installa sa femme et ses enfants.

C'est dans ce contexte que survint la guerre de 1939 et, avec l'Occupation, le défilé incessant des échelonnements les plus divers de l'armée du Reich: Blindés, cavalerie, fantassins trop jeunes ou trop vieux, Organisation TODD ou HEKK renforcés de prisonniers russes, misérables épaves qui trouvaient à Hametz des mains charitables pour panser leurs plaies.... N'oublions pas dans cette énumération la redoutable GESTAPO qui, enfilée derrière son rideau d'arbres n'en tenait pas moins toute la région sous une implacable surveillance.

Il fallait que la paix revienne pour que l'on puisse mesurer l'étendue des ravages causés, tant au Château qu'aux terrains d'alentours... Déprédations, pillages, vols de toutes sortes sont, hélas, le cortège habituel des désordres engendrés par les conflits. Et l'on comprend aisément que Mme LORTHOS, témoin impuissant de tant d'exactions ait quitté Hametz pour suivre sa fille après le mariage de celle-ci.

des pignons à pas-de-moineaux, couches de cheminées, le tout est cantonné aux angles de tour, rondes, coiffées en poivrière et surmontées d'étendards au sommet de longues hampe. Au centre de la façade principale, haut pavillon d'entrée couvert de tuiles.

De ce beau château (dont nous ignorions tout...), il ne reste rien. Le moulin a été déplacé, l'église, muré d'un clocher-porche en 1890 et reconstruite en grande partie quelques deux cents ans plus tard, (après un incendie) a gardé son chœur du XVIIIème siècle."

Nous avons donc là une description fidèle et détaillée de ce qu'était le Château de HAMETZ vers 1650, en même temps que la configuration du Village. L'histoire des origines n'a pas encore été écrite mais, en l'an 1881, on retrouve déjà le nom d'un JEAN, Seigneur de HAMETZ. Quant à l'époque et aux circonstances de la destruction du Château, nous ne savons rien de précis. Il faudrait qu'un Historien bien motivé (et ceci est un appel aux enfants de Hametz qui se distinguent dans les recherches historiques... j'en connais quelques-uns...) se élève à l'inventaire du "Fonds" de la grande Famille de MERODE dont les monuments possédés commencent en Belgique. M. l'Abbé VERHILLE et M. MAILLARD qui j'ai mis à contribution sur le sujet en raison de leurs travaux sur le siège d'ATRE-SUR-LYS n'ont pu me fournir d'éléments précis sur ce Château dont la destruction n'est pas mentionnée dans les récits du Siège, contrairement à d'autres villages. Nous savons par exemple qu'ECQUES et ROUETOIRE ont été totalement détruits pendant le siège de 1710 et que les habitants se sont enfuis. Les récits du siège de 1641 indiquent que les troupes du Comte de GUICHÉ étaient à HAMETZ pendant le siège d'ATRE et que les Espagnols ont occupé les anciennes positions françaises à HAMETZ alors qu'ils assiégeaient ATRE à leur tour. Voilà bien peu d'éléments tangibles....Faut-il penser que la destruction du Château ne serait pas due à un fait de guerre mais à un mauvais entretien, voire un incendie?... nous sommes là dans le domaine des hypothèses....

On peut pourtant se demander quel a dû être le caractère implacable de cette destruction pour qu'il ne soit resté sur place aucun vestige. Seules, quelques pierres d'un mur de soutènement baignent encore dans l'étang réhabilité par M. LÉLIEUX. Mais qu'en est-il devenu des pierres, briques et autres matériaux?...Car l'ensemble a bel et bien été rasé....

Le plus ancien plan cadastral remanié en Mairie et établi en 1811, fait état d'une propriété appartenant au "Cy-devant Comte (sic) de MERODE, ancien à VIENNE en AUTRICHE. Nous retrouvons cette propriété (non bâtie) en 1822, au nom de Helte LEVASSEUR de La THEULOVE Joséphine, à PARIS. Les parcelles sont détaillées et correspondent bien à l'emplacement du Château. On y énumère: jardin, verger, étang, bois et pâtures, sur 2.

Locataires du lieu, M. et Mme ROCOPLAN DELEMOLLE essayèrent pendant quelques années de remettre un peu d'ordre dans ce gâchis. Mais la tâche était rude et décourageante.

En 1971, M. Jean-Pierre LÉLIEUX devint le nouveau propriétaire du "Château de Hametz" qu'avait opiniâtrement lézardé par le temps et de rénover. Il faut porter à son crédit qu'il sut élire parti de l'ensemble et le féliciter d'avoir respecté et mis en valeur ce qui restait des plantations anciennes parmi lesquelles subsistaient quelques belles essences. Il entreprit par ailleurs un vaste programme de reboulement conjointement avec la rénovation du bâtiment dont l'extérieur était intact.

Tous ses efforts convergèrent vers la création et l'ouverture d'un Parc de loisirs. Quelques achats judicieux de terrains lui permirent d'aménager un terrain de camping qui accra rapidement une clientèle avide de tranquillité. A l'autre extrémité, les anciennes écuries dont était si fier M. PIGOUCHE furent transformées en discothèque et restaurant et les gens de Hametz, quelque peu inquiets à l'idée de voir troubler le calme de ce secteur qui fait partie intégrante de leur histoire locale purent se rassurer.

Quelques années ont passé le parc de loisirs du "Château de Hametz" a enjambé la Lys qui continue de couler, imperturbable témoin de la vie qui s'agite désormais sur ses rives. De l'autre côté de la route, le Moulin abrite, lui aussi, un terrain de camping et la saison estivale voit le Village se gonfler d'une population nouvelle dont on voit sans surprise, des éléments revenir régulièrement à HAMETZ et même s'y fixer définitivement, conquis par le charme de notre vallée paisible.

La conclusion de cette rapide incursion dans ce secteur où, sans aucun doute, prit racine le Hametz que nous connaissons aujourd'hui: Tout d'abord, s'il est toujours permis de rêver dans notre monde du XXIème siècle finalisant, je crois que ces mœurs de nos ancêtres se résoussent de voir revivre au rythme de notre vie moderne, un lieu qu'ils ont défriché et mis en valeur à la sueur de leur front....Un souhait ensuite: que les propriétaires actuels continuent de promouvoir la vocation actuelle du "Château de Hametz" qui semble destiné à prendre une place non négligeable dans le monde touristique que LA LYS entraîne de plus en plus dans le sillage opalin de ses eaux capricieuses.

Adieu mon vieux Château.... et bienvenue au Nouveau Monde du "Château de Hametz".

Marie-Thérèse DELHAIRE